



## CLAMART

CLAMART 92140

**969 € / mois****charges comprises \***

\* dont charges récupérables : 85 € / mois

Dépôt de garantie : 884 € Honoraires

charges locataires: 579.78 € TTC

dont honoraires d'état des lieux: 116.1 €

TTC.

**Guy HOQUET CLAMART**

182 Avenue Jean Jaurès

92140 Clamart

**0146447561**

## CLAMART

Résidence Les Balcons de Clamart .À deux pas de la gare , Paris Montparnasse en 7 minutes, dans une résidence récente et sécurisée, venez découvrir ce bel appartement lumineux offrant confort et modernité.

Il se compose d'une entrée, d'une pièce de vie agréable ouvrant sur un balcon, d'une cuisine ouverte aménagée et équipée (plaque + hotte), d'une chambre avec placard, salle d'eau et WC. Un parking en sous-sol complète ce bien. Fibre optique.

Vous apprécierez particulièrement sa localisation idéale, proche des transports et de toutes les commodités, pour un quotidien facile aux portes de Paris.

Conditions de location :

Assurance loyers impayés

Dossier complet requis avant visite (dont les 2 derniers avis d'imposition)

Dispositif Pinel plafonds de ressources :

Personne seule : 44 344 €

Couple : 66 276 €

Contactez - nous rapidement et transmettez votre dossier pour organiser une visite !

38.32 m<sup>2</sup>

2 pièce(s)

1  
chambres

1 sde

1 parking(s)

## Fiche technique du bien

Etage	4
Nombre étages	5
Provision sur charges	85 €
Dépôt de garantie	884 €
Régularisation des charges	Provisionnelles mensuelles avec régularisation annuelle
Surface séjour	21.12 m2
Jardin	Non
Année construction	2021
Salle(s) d'eau	1
WC	1
Cuisine	Ouverte Aménagée
Meublé	Non
Type Chauffage	Individuel
Mode Chauffage	Gaz
Eau chaude	Individuelle
Etat intérieur	Bon
Nombre de balcons	1
Nombre places parking	1
Digicode	Oui
Date ERP	2026-03-14 16:23:13

Diagnostic Energétique

Oui

Conso Energ

59 kWh/m<sup>2</sup> par an

## Bilan énergétique

DPE non communiqué

GES non communiqué

Estimation du coût annuel en énergie pour un usage standard entre 218€ et 295€ au 01/01/2021

## Photos du bien



